

SOMMAIRE

Chers déclarants,

Avec un peu d'avance, toute l'équipe du portail ASPOne.fr vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020 !

Vous trouverez dans cette lettre d'information un rappel des dates de campagne concernant la déclaration des salaires, ainsi que des informations relatives aux autres téléprocédures.

Bonne lecture et bonnes fêtes à tous.

Social

- Calendrier N4DS et dates de campagne
- DUCS
- DSN - Nouveaux documents
- DSI

Fiscal

- Palier TS
- EDI-PART : DAS2 & IFU
- EDI-TVA 2020

En Bref ...

- Nouveauté Web-Déclarations
- Certificat de signature des mails portail
- Maintenance 11 & 12 janvier 2020
- Versions TLS/SSL supportées

Social ...

Calendrier N4DS et dates de campagne

Vous trouverez ci-après les dates liées au calendrier de mise en œuvre et d'arrêt des différentes versions N4DS :

	Arrêt V01X13	V01X14 TEST	V01X14 REEL
AGIRC/ARRCO	07/11/2019 au soir	Fermeture définitive	
CNAV	07/11/2019 à 16h	18/11/2019	02/01/2020 à 14h
Net-Entreprises	07/11/2019 à 12h	18/11/2019 à 9h	02/01/2020 à 9h
CI-BTP	29/02/2020	oct.-19	01/01/2020
Pôle-Emploi	Pas de migration en V01X14 dans l'immédiat. Reste en V01X13		

Le service BtoB pour la transmission des DADSU a définitivement fermé le 7 novembre 2019.

→ Il n'y aura pas de campagne de salaires **DADSU en 2020 pour l'AGIRC-ARRCO**.

Pour plus d'informations, merci de contacter notre service Support Clients à hotmel@asp-one.fr

■ DUCS

Nous vous informons que le service de dépôt des DUCS (Déclarations Unifiées des Cotisations Sociales) **a définitivement fermé en date du 4 décembre 2019** en ce qui concerne les destinataires URSSAF et AGIRC/ARRCO. Le canal reste cependant ouvert vers Pôle-Emploi.

Cette fin annoncée de la DUCS est liée à la substitution de cette télédéclaration par la DSN mensuelle qui la remplace pleinement désormais.

■ DSN - Nouveaux documents

Deux nouveaux documents font leur apparition dans la nouvelle norme DSN « P20V01 » :

1. **FCTU** : signalement Fin de Contrat de Travail Unique ;
2. **ADV** : Signalement Amorçage des Données Variables.

- **FCTU** : Le déploiement du signalement Fin de Contrat de Travail Unique, prévu dès le 1er janvier 2020 en version de norme P20V01, couvrira l'ensemble des fins de contrats de travail qui peuvent être déclarées en DSN.

Une période de transition, durant laquelle FCT et FCTU cohabiteront, est prévue durant l'année 2020.

- Un signalement FCT peut être annulé ou annulé et remplacé par un signalement FCTU.
- Un signalement FCTU ne peut pas être annulé ou annulé et remplacé par un signalement FCT.

A compter du 1er janvier 2021, seul le signalement FCTU sera en production, donc il ne sera plus possible de déclarer de signalements FCT.

- **ADV** : ce signalement n'est pas obligatoire. Il a pour vocation la transmission d'informations pouvant avoir un impact sur la couverture des droits des salariés ainsi que sur le calcul du prélèvement à la source (PAS).

Il permet l'amorçage en paie des données variables pour un salarié afin de pouvoir :

- Récupérer le taux de Prélèvement à la Source (PAS) de manière dynamique ;
- Initialiser le processus d'affiliation ou modifier les paramètres pour les contrats des organismes complémentaires (OC) ;
- Obtenir en anticipation le Bilan d'Identification du Salarié (BIS) ;
- Récupérer le numéro de contrat de travail précédemment déclaré lorsque le déclarant n'a pas accès à cette information. Cela permet d'assurer un chainage correct lors d'une mutation, d'un changement de tiers déclarant ou d'un changement de logiciel déclaratif.

Pour chaque émission d'un signalement ADV, le déclarant devra préciser pourquoi il en fait usage. Il indiquera alors la nature de l'évènement déclencheur du signalement en renseignant la rubrique « Nature de l'évènement déclencheur du signalement - S20.G00.05.011 » avec une des valeurs suivantes :

- *01 Embauche effective de l'individu*
- *02 Embauche de l'individu suite à une mutation*
- *03 Fin de dispense d'affiliation*
- *04 Changement des paramètres du contrat collectif prévoyance, santé complémentaire, retraite supplémentaire*

- 05 Transmission de l'ensemble d'une population à affilier à un nouveau contrat (individu faisant partie d'une population à affilier à un nouveau contrat)
- 06 Appel de taux de PAS pour un individu non salarié
- 07 Changement de tiers déclarant ou changement de logiciel déclaratif.

En plus des retours habituels, ce nouveau type de document peut donner lieu à un accusé de réception ADV, un Compte Rendu Métier ainsi qu'un CRM OC.

Leur traitement a été mis en place. Comme pour les autres retours, nous proposons donc un téléchargement au format HTML ou XML directement à partir de votre espace privé de suivi.

Les dates d'entrées en production de ces deux signalements seront définies au regard des éléments remontés lors de leurs phases pilotes respectives, à savoir :

- *Fin du premier trimestre 2020 pour le signalement FCTU*
- *Fin du second trimestre 2020 pour le signalement ADV.*

DSI

Nous vous rappelons que le service de la DSI (Déclaration Sociale des Indépendants) a été fermé le 20/11/2019 à 23h59.

Comme indiqué dans notre précédente lettre d'information, la DSI sera à déclarer la dernière fois en 2020, puis sera « intégrée » dans les formulaires de la liasse fiscale [en recette dès 2020, en production dès 2021].

Fiscal ...

Palier TS

Nous vous rappelons qu'une mise à jour de la téléprocédure EDI-PAIEMENT, palier TS (Taxe sur les Salaires) qui concerne les formulaires 2501 et 2502 a été mise en place le 4 décembre dernier.

Cette mise à jour concerne essentiellement la disponibilité de 2 versions de formulaires pour la 2502 :

- Une applicable au 1^{er} janvier 2019 ;
- Une applicable au 1^{er} janvier 2020.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter votre éditeur si vous êtes en Edi natif, ou notre service support clients à hotmel@asp-one.fr.

EDI-PART : DAS2 & IFU

Nous vous informons que la mise à jour des formulaires DAS2 & IFU au millésime 20 dans Web-déclarations et en EDI natif interviendra :

- Le **2 janvier 2020** au matin en PRODUCTION

Vous pouvez depuis le 6 décembre tester le millésime 2020 sur la recette ASPOne.fr, pour ceux qui disposent d'un compte de recette.

Nous vous rappelons que la campagne de TEST du nouveau millésime PART se déroule entre le 20 novembre et le 23 décembre. La DGFIP n'accepte plus les fichiers en TEST au-delà de cette date.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter notre service Support Clients à hotmel@asp-one.fr.

EDI-TVA 2020

Nous vous communiquons dès à présent les dates du prochain millésime de TVA 2020 :

- 20/01/2020 en TEST sur le portail ;
- **6/02/2020** en PRODUCTION.

En Bref ...

Nouveauté Web-Déclarations

Un nouvel écran est disponible au niveau de Web-Déclarations, qui permet d'accéder et de rechercher les déclarations non encore soumises aux destinataires.

Grace à cette nouvelle fonctionnalité, il est désormais possible de supprimer ou d'envoyer par lot plusieurs déclarations en les sélectionnant avec les cases à cocher :

aspone.fr by tessi

Le portail qui vous ouvre toutes les portes

Monsieur ASPONE PROD PORTAIL / PORTAIL TEST ASPONE / asplent (Test)

Webmail Déconnexion

Web-Déclarations

Saisies en cours

Cet écran présente la liste des télédéclarations qui n'ont pas encore été transmises à leur(s) destinataire(s)

Date : Du : 04/11/2019 Au : SIRET : Type de Déclaration : Test : Réinitialiser Rechercher

Afficher les déclarations des redevables secondaires : ☐

Résultats 6 déclaration(s) en cours

SIREN	NIC	Raison Sociale	Type Déclaration	Test	Millésime	ROF	Période	Echéance	Date suspension	Mode	Etat	Consult	Editer	Supprimer
079555496	00045	BIC IS RN	Déclaration fiscale	●	19	IS1	01/01/18 au 31/12/18	04/12/19 08:57	REJEU	✓ Prête				
079555421	00019	1329-2502-3310CA3M - RLV HEBDO	Déclaration TVA - 3310CA3		19	TVA1	01/09/19 au 30/09/19	04/12/19 08:56	REPRISE	✓ Prête				
079555421	00019	1329-2502-3310CA3M - RLV HEBDO	Déclaration fiscale		19	IS1	01/01/18 au 31/12/18	04/12/19 08:55	REPRISE	⚠ A compléter				
077077352	00001	test import tdbilaterale	Imprimé Fiscal Unique - 2561	●	19		01/01/18 au 31/12/18	04/12/19 08:55	REJEU	✓ Prête				
079555421	00019	1329-2502-3310CA3M - RLV HEBDO	Déclaration fiscale		19	IS1	01/01/18 au 31/12/18	08/11/19 13:02	REJEU	⚠ A compléter				
079555421	00019	1329-2502-3310CA3M - RLV HEBDO	Déclaration fiscale		19	IS1	01/01/18 au 31/12/18	05/11/19 13:41	NOUVEAU	⚠ A compléter				

Action :

N'hésitez pas à vous rapprocher de notre service support clients pour de plus amples informations.

✦ Certificat unique de signature des mails portail

Nous rappelons aux éditeurs qu'une prochaine évolution relative au maintien d'un seul certificat de signature des mails portail sera mise en œuvre le **06/02/2020** prochain. Cette évolution consistera à ne conserver qu'un seul certificat « portail@aspone.fr » pour signer l'ensemble des mails de services du portail, quelle que soit la téléprocédure concernée.

Pour toute question relative à cette évolution, n'hésitez pas à contacter notre service support clients à hotmel@asp-one.fr.

✦ Maintenance du portail

Nous vous informons qu'une maintenance du portail ASPOne.fr avec arrêt total des services est programmée du **vendredi 10 janvier 18H00 au lundi 13 janvier 9H00**.

✦ Versions TLS/SSL supportées

Nous vous rappelons que pour des questions de sécurité, certaines versions et protocoles ne sont plus maintenus de par les failles potentielles qu'ils peuvent engendrer.

Pensez à maintenir régulièrement vos applicatifs à jours et à suivre les préconisations éditeurs.

Pour celles et ceux qui rencontreraient d'éventuels problèmes d'envoi / réception de mails depuis mi-octobre 2019, date à laquelle nous avons effectué une montée de version de nos serveurs de messagerie - merci de vous rapprocher de notre cellule Support Clients pour analyse.

Rappel des versions supportées :

Enabled SSL/TLS protocol versions

TLS 1.3	NO 
TLS 1.2	YES
TLS 1.1	YES
TLS 1.0	YES
SSLv3	NO
SSLv2	NO

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/1978 (art.27), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'emails de ce type de la part d'ASPOne.fr, merci de cliquer [ici](#).

ASPOne.fr (Groupe TESSI) - 116, rue de Silly- 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01.41.31.52.30 - Fax : 01.41.31.52.34 - Support : 04.77.81.04.69

Nous vous informons que ASPOne.fr traite vos données personnelles pour des besoins de prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi qu'au règlement européen « 2016/679/ UE du 27 Avril 2016 » relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à leur libre circulation, vous disposez des droits d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez les exercer en vous adressant au délégué à la protection des données du Groupe TESSI par e-mail à : dpo.tessi@tessi.fr. Pour plus de détails concernant l'utilisation de vos données et l'exercice de vos droits, nous vous invitons à consulter le document disponible [ici](#).